



DÉLIBÉRATION N°2026-DEL-05

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 JANVIER 2026

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Le vendredi vingt-trois janvier deux-mille-vingt-six à 14h00, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au siège du Centre, 40 Allée de la Ronce à ISNEAUVILLE, sur convocation et sous la présidence de Christophe BOUILLON, Président.

Nombre de membres en exercice : 24

Quorum : 13

PRÉSENTS :

Mesdames Claudine BRIFFARD, Annic DESSAUX, Joëlle DOUBET, Blandine LEFEBVRE, Julie LESAGE, Claude LEUMAIRE, Marie-Françoise LOISON, Anne-Emilie RAVACHE, Messieurs Nicolas BERTRAND, Christophe BOUILLON, Patrick CALLAIS, Jean CHOMANT, Eric HERBET, Jean-François MAYER, Martial OBIN, Pierre PELTIER, François ROGER, François TIERCE et Jean-Marc VASSE.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

- Monsieur Bastien CORITON (pouvoir à Christophe BOUILLON)
- Monsieur Laurent JACQUES (pouvoir à Anne-Emilie RAVACHE)
- Madame Françoise UNDERWOOD (pouvoir à Blandine LEFEBVRE)
- Monsieur Jean-Claude WEISS (pouvoir à Marie-Françoise LOISON)

ABSENTE EXCUSEE :

- Madame Marie-Agnès POUSSIER WINSBACK

OBJET : FONCTIONNEMENT INTERNE - ORGANIGRAMME DES SERVICES - TABLEAU DES EMPLOIS BUDGÉTAIRES – MODIFICATIONS - AUTORISATION

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L332-14,



- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 11 mars 2003 relative à l'organigramme du Centre de Gestion, portant notamment création des pôles,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 11 Septembre 2017 autorisant la mise en place au 1^{er} octobre 2017 du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement,
- Vu les délibérations des 14 décembre 2017, 1^{er} février, 29 juin, 20 septembre et 7 décembre 2018, 26 mars et 20 juin 2019, 12 mars, 20 mai, 26 juin et 26 novembre 2020, 29 janvier 2021, 24 juin 2021 et 15 octobre 2021, 27 janvier 2022, 30 septembre 2022, 28 novembre 2022, 27 janvier et 24 mars 2023, 26 janvier 2024, 21 juin 2024, 27 septembre 2024, 29 novembre 2024, 27 janvier 2025, 28 mars 2025, 27 juin 2025, 26 septembre 2025 et 28 novembre 2025 modifiant le régime indemnitaire, le tableau des effectifs et l'organigramme du personnel du Centre de Gestion,
- Vu l'avis du Comité Social Territorial de Service en date du 19 janvier 2026

Monsieur le Président rappelle qu'en application des dispositions du Code Général de la Fonction Publique et du décret n°85-643 du 26 juin 1985, notamment son article 27, il appartient au Conseil d'Administration de créer et de supprimer les emplois au sein de l'établissement en fonction notamment de son activité et de l'organisation de ses services.

Monsieur le Président indique que les propositions de modifications qui vous sont présentées correspondent, pour l'essentiel, à des évolutions de l'organigramme.

Evolutions de l'organigramme

1) Transformation d'un poste d'attaché en poste d'attaché principal territorial au service « Juridique/Documentation et Instances disciplinaires » du Pôle « Assistance Statutaire »

Monsieur le Président rappelle qu'une procédure de recrutement a été engagée afin de pourvoir un poste vacant de responsable de service « Juridique/Documentation et Instances disciplinaires ». A l'issue du jury de recrutement qui s'est tenu le 18 novembre dernier, la candidature d'un agent titulaire du grade d'attaché principal a été retenue. Or, le poste actuel figure au tableau des emplois budgétaires sur le grade d'attaché territorial.

Afin de pouvoir procéder au recrutement, Monsieur le Président propose de transformer le poste d'attaché vacant en poste d'attaché principal.

2) Avancements de grade des catégories B

Monsieur le Président rappelle que chaque année, le Président du Centre de Gestion est appelé, dans le cadre des Lignes Directrices de Gestion qu'il a formalisées, à se prononcer sur l'évolution de la carrière d'un certain nombre d'agents pouvant prétendre à un grade supérieur.



En 2026, le Monsieur le Président se propose de nommer un agent au grade de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe.

Compte tenu de l'ensemble des éléments exposés, le Président entendu, le Conseil d'Administration à l'unanimité, adopte les modifications du tableau des emplois budgétaires comme suit :

- la suppression d'un emploi d'attaché territorial et la création d'un emploi d'attaché principal afin de pourvoir le poste de responsable du service « Juridique/Documentation et Instances disciplinaires » du Pôle « Assistance Statutaire ».
- la création d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe et la suppression concomitante d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe au sein du Pôle « Assistance Statutaire » afin de nommer l'agent concerné au 1^{er} février 2026.

Le Secrétaire,
Jean CHOMANT

Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Christophe BOUILLON

